



n° 24–Décembre 2019

La communication économique et financière

de l'Association Éthique et Investissement

Le capitalisme peut-il être responsable ?

Cette question a tenu en haleine les participants aux entretiens de Royaumont les 28 et 29 novembre. Avec cet intitulé quelque peu provocateur, l'initiateur de ces rencontres, Jean-Dominique Senard, président du groupe Renault, incitait les responsables de grands groupes présents dans la salle à prendre conscience des « déviances » actuelles du capitalisme et de l'urgence de répondre aux menaces climatiques comme aux dérives populistes.

Le capitalisme allant de pair avec la libre entreprise, comment positionner l'entreprise ?

Les décisions de l'entreprise ont une portée qui s'étend bien au-delà de ses seuls salariés ou actionnaires, car sa responsabilité, suite logique de sa liberté, se mesure à l'aune de son impact sur la « cité », qu'il soit social, sociétal, ou environnemental, notions plus connues actuellement sous le terme de « RSE ». A ce titre l'entreprise est un acteur politique.

L'entreprise doit rendre compte à la « cité » de la manière dont elle exerce sa responsabilité, ce qui lui impose de pouvoir mesurer les effets de son activité et d'en publier les résultats, en toute transparence.

Cette liberté d'entreprendre ne se conçoit pas sans encadrement et sans contrôle, ce qui s'opère à deux niveaux :

- Un niveau réglementaire et légal : rappelons ici la toute récente loi PACTE, qui introduit la notion de « raison d'être » de l'entreprise dans le code civil ; la loi sur le devoir de vigilance des grands groupes vis-à-vis de l'activité de leurs sous-traitants et fournisseurs ; la loi sur les lanceurs d'alerte ; la transparence sur la rémunération des dirigeants, ...

- Une auto-régulation dont les fondements sont d'ordre éthique, que nous définissons à Éthique et Investissement comme la confrontation de valeurs (pour nous les valeurs chrétiennes) avec des situations concrètes.

Pour être effective, cette auto-régulation a besoin d'incitations comme de sanctions. C'est ici qu'intervient le « citoyen ». En tant que consommateur, il a le pouvoir d'arbitrer sur les produits proposés et sur les entreprises qui les produisent et de refuser certaines pratiques consuméristes (cf. le refus par certains de l'opération « Black Friday, un phénomène encourageant !)

Enfin le citoyen intervient par ses choix en matière d'investissement. Nous sommes ici au cœur de la raison d'être du mouvement ISR et du positionnement de l'Association Éthique et Investissement.

Geoffroy de Vienne
Président – geoffroy.devienne@sfr.fr

Comité Ethique du fonds Nouvelles Stratégies 50 du 12 avril 2019

Secteur : Transport et Logistique

Les membres d’Ethique et Investissement ont participé, le 14 Juin 2019, au comité Meeschaert destiné à l’analyse du secteur Transport et Logistique.

Ce secteur regroupe le transport des marchandises, des personnes et du courrier, par voie aérienne et maritime, ainsi que le stockage et la logistique. C’est un secteur assez homogène. Il représente 17% du PIB au niveau français et emploie 11,2 millions de personnes dans l’espace Schengen. Il doit faire face à des exigences croissantes de fiabilité, de réactivité et de disponibilité, alors même que la réglementation, en particulier environnementale, se durcit. Il est vrai qu’il représente en Europe 11% des émissions de GES, niveau à réduire drastiquement d’ici 2050. C’est pour le secteur un enjeu essentiel, avec celui des conditions de travail et de sécurité du personnel.

Sociétés	E&I	Sociétés	E&I
Aéroports de Paris	Conserver	Deutsche Post DHL	Conserver
Royal Mail	Conserver	Atlantia	Exclure
Bolloré	Ne pas intégrer	Groupe Eurotunnel	Conserver
Fraport	Conserver	Brenntag	Ne pas intégrer

Nous avons étudié Aéroports de Paris, Royal Mail, Bolloré, Fraport, Deutsche Post DHL, Atlantia, Groupe Eurotunnel et Brenntag.

Parmi les huit entreprises deux ont une note Vigeo supérieure à 50, Aéroports de Paris et Royal Mail. Les autres ont des notes entre 40 et 50 à l’exception de Brenntag avec 39.

Nous avons décidé de conserver : Aéroports de Paris pour sa RSE très intégrée et pour sa gestion des relations sociales, Royal Mail qui a bien intégré la RSE dans sa gouvernance avec des objectifs chiffrés et suivis, Fraport qui a bien identifié les enjeux ESG en lien avec les parties prenantes en particulier les communautés locales, Deutsche Post DHL qui met l’effort sur son empreinte Carbone (électrification de la flotte et carburants alternatifs) et la sécurité des collaborateurs et Groupe Eurotunnel qui malgré l’absence d’une politique RSE chiffrée et datée a bien géré la sécurité de son activité et de ses collaborateurs .

Nous n’avons pas intégré : Bolloré qui malgré un bon déploiement de la RSE dans l’ensemble du groupe, reste avec de trop nombreuses controverses (corruption et droits de l’homme en Afrique) et Brenntag qui, malgré des engagements de transparence, a des controverses concernant des pratiques anti-concurrentielles.

Nous avons enfin exclu Atlantia suite à l’effondrement du pont de Gênes, qui met en doute la capacité de l’entreprise à assurer la sécurité des infrastructures.